

Programme avancé en propriété intellectuelle (PI)

Séance d'information technique

Myra Tawfik

Responsable de projet sur le programme
avancé en propriété intellectuelle

Dan Herman

Conseiller spécial auprès du gouvernement de
l'Ontario sur la création de CORE/IPON

Robert Luke

Président-directeur général, eCampusOntario

eCampus
Ontario



Plan d'action en matière de PI de l'Ontario

En 2020, le rapport du groupe d'experts sur la propriété intellectuelle a fait une série de recommandations idoines à la province. En réponse à l'ensemble des recommandations, la province a publié le **Plan d'action en matière de PI de l'Ontario**.

Les composants essentiels du Plan d'action en matière de PI de l'Ontario sont les suivants :

1. Accroître l'accès aux modules de sensibilisation à la PI numérique.
2. Créer une ressource provinciale centralisée pour fournir une expertise et une formation cohérentes et sophistiquées en matière de droit et de PI.

Mise en œuvre des éléments des recommandations du Plan d'action en matière de PI du groupe d'experts

Recommandation : Qu'un programme d'études normalisé en matière de PI en ligne soit élaboré pour atteindre les résultats d'apprentissage essentiels. Ce programme d'éducation en matière de PI devrait être obligatoire pour tout individu ou entité qui reçoit des fonds publics pour soutenir des activités entrepreneuriales. Il devrait être offert gratuitement ou à un coût nominal, disponible sur demande et facilement accessible dans toute la province.

Résultat : Cet appel de propositions pour un programme avancé en PI.

Recommandation : Pour résoudre la question de l'accès à l'expertise nécessaire dans l'ensemble de l'écosystème, le gouvernement de l'Ontario devrait créer une ressource provinciale centralisée pour fournir une expertise et une formation cohérentes et sophistiquées en matière de droit et de PI. La province devrait réunir un groupe d'experts pour élaborer et mettre en œuvre cette recommandation, ainsi que pour établir les paramètres nécessaires au suivi des résultats.

Résultat : La création de Propriété intellectuelle Ontario.

Programme avancé en propriété intellectuelle (PI)

Le **rapport du Comité d'experts** a relevé deux objectifs de renforcement des capacités qu'un programme avancé en matière de PI devrait s'efforcer d'atteindre :

1. Accroître les connaissances fines en matière de PI des innovateurs et des intermédiaires de soutien afin de faciliter la prise de décisions stratégiques éclairées concernant la création et la mise en marché de la PI, notamment en augmentant la capacité de travailler avec des experts en PI.
2. Fournir aux innovateurs et aux intermédiaires de soutien les compétences nécessaires pour qu'ils soient mieux informés sur la manière de demander une expertise juridique en matière de PI et le moment où le faire.

Programme avancé en propriété intellectuelle (PI)

Ce programme conçu pour l'Ontario permettra à toute personne envisageant des occasions de mise en marché d'améliorer sa capacité à générer, à protéger et à exploiter sa PI dans un contexte mondial. Ce programme comprendra des exemples de secteurs clés, définis par la province (p. ex., l'intelligence artificielle, les technologies médicales et les technologies automobiles) et renforcera la littéracie et les capacités en matière de PI partout en Ontario. Il soutiendra un large éventail d'apprenants, notamment les entrepreneurs, les petites et moyennes entreprises (PME), les chercheurs et le personnel d'institutions intermédiaires spécialisées en innovation comme les bureaux de transfert de la technologie, les bureaux de la recherche appliquée et les centres d'innovation régionaux.

Expertise juridique en matière de PI.

Le présent appel de propositions vise à bâtir une équipe multidisciplinaire formée d'experts de l'écosystème ontarien de l'innovation qui travailleront ensemble pour créer un cours répondant aux objectifs d'apprentissage définis par le **Comité d'experts en matière de propriété intellectuelle de l'Ontario** dans son [rapport de février 2020](#).

Un financement allant jusqu'à 800 000 \$ est disponible pour développer le programme avancé en PI.

Objectifs d'apprentissage

1. Savoir comment élaborer une stratégie pointue de PI pour la croissance des entreprises, y compris des méthodes permettant de se protéger contre des concurrents sans merci ou des poursuites frivoles.
2. Savoir comment mettre en œuvre, surveiller et ajuster sa stratégie en matière de PI pour répondre à l'évolution de l'environnement ou des conditions.
3. Reconnaître et saisir les possibilités de mise en marché de la PI dès qu'elles se présentent.
4. Déterminer les tendances et les meilleures pratiques au sein de son industrie.
5. Savoir comment négocier des accords de PI complexes avec des tiers à partir d'une position de force.
6. Reconnaître les conflits d'intérêts potentiels et d'autres problèmes liés à la PI et savoir comment les résoudre.
7. Savoir quand demander l'avis d'un expert juridique et à quel expert le demander.
8. Savoir comment prendre en charge les engagements auprès des experts juridiques en PI pertinents, particulièrement lors de discussions avancées sur la stratégie en matière de PI dans un marché mondial.

Exigences relatives à l'équipe multidisciplinaire

L'équipe doit également avoir démontré son expertise et son expérience dans les domaines suivants :

- Mise en marché de la PI et stratégie en matière de PI dans au moins un ou plusieurs des domaines technologiques prioritaires (c'est-à-dire l'intelligence artificielle, les technologies médicales, les technologies automobiles).
- Droit de la PI (notamment, les brevets; la personne doit avoir une expérience pratique ou une expérience en tant qu'avocat-conseil à l'interne travaillant pour des PME).
- Collaboration avec des entreprises ontariennes en démarrage et en expansion dans le cadre de leurs portefeuilles et stratégies de PI.
- Soutien aux entrepreneurs, aux petites et moyennes entreprises (PME), aux chercheurs et au personnel (tiré de l'expérience acquise en travaillant pour un intermédiaire en innovation [p. ex., un bureau de transfert de technologie, des bureaux de recherche appliquée, un centre régional d'innovation, un incubateur universitaire, un bureau d'innovation]).
- Élaboration de matériel didactique et de cours (au moins un membre de l'équipe doit avoir de l'expérience dans l'élaboration de programmes d'études et la prestation de cours).

Exigences relatives à l'équipe

eCampusOntario est en mesure de soutenir la formation d'équipes et de consortiums.

Si vous souhaitez participer, veuillez envoyer un courriel à ipcurriculum@ecampusontario.ca avec des renseignements sur ce que vous pouvez fournir à une équipe ou un consortium potentiel.

Exigences de propositions

En plus de répondre aux objectifs d'apprentissage définis ci-dessus, les propositions doivent clairement expliquer la façon dont des exemples pertinents des secteurs clés seront inclus :

- Intelligence artificielle
- Technologies médicales
- Technologies automobiles
- Autre

Veuillez noter que ces exemples doivent être d'une utilité pratique pour les apprenants, en ce sens que ces derniers doivent être en mesure d'appliquer ce qu'ils ont appris à leurs propres processus et défis en matière de développement de leur PI.

La préférence sera accordée aux propositions qui utiliseront des exemples récents et pertinents de PI qui reflètent l'expérience des innovateurs et des entrepreneurs travaillant dans le contexte ontarien et canadien.

Cet appel de propositions exige du candidat retenu qu'il s'engage à ce que tous les documents soient mis gratuitement à la disposition du public.

Exigences de propositions

Les éléments suivants sont requis dans le cadre des soumissions. Ils sont décrits plus en détail dans le formulaire de soumission ci-joint :

- Détails sur les formats de diffusion du contenu qui répondent aux objectifs d'apprentissage (décrits ci-dessus).
- Mesures permettant de déterminer si les apprenants ont atteint les résultats d'apprentissage comme prévu.
- Confirmation que le cours sera offert en anglais et en français. Si l'équipe n'est pas en mesure de créer le cours dans les deux langues, elle fera appel à des services de traduction professionnelle, dotée d'une expertise appropriée en matière de PI et de droit.
- Confirmation que le cours sera conforme à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web 2.0 (WCAG).
- Confirmation que le cours peut être mis à la disposition du public sans frais.
- Renseignements sur l'équipe concernée (c.-à-d. noms, titres, courtes biographies et curriculum vitae actuels des membres de l'équipe) et le rôle respectif de chaque membre dans l'équipe, en mettant l'accent sur la contribution attendue et le calendrier de travail.

Exigences de propositions

Les plans de projet qui intègrent et mettent à l'essai leur projet de conception d'apprentissage avec des groupes de discussion formés d'apprenants peuvent présenter un intérêt particulier.

Ces apprenants devraient représenter la diversité de l'écosystème de la PI de la province et les utilisateurs potentiels de cet écosystème.

Processus de soumission

La date limite pour présenter des propositions à eCampusOntario est le **1^{er} février 2022, à 23 h 59 (HNE)**.

Les établissements sont invités à envoyer **une copie PDF signée** à l'adresse ipcurriculum@ecampusontario.ca avec comme ligne d'objet « Appel de propositions dans le cadre du programme avancé en PI de l'Ontario ».

Les candidats doivent utiliser le [modèle de soumission](#). Les candidats sont libres d'utiliser la longueur de texte souhaitée pour répondre à chaque section, **à condition que la soumission complète ne dépasse pas six pages**. Cela comprend les modèles de budget et de plan de projet.

Toute autre information pertinente peut être jointe en annexe à la demande remplie, si nécessaire.

Pour toute question concernant le processus de soumission, veuillez contacter ipcurriculum@ecampusontario.ca.

Critères d'examen et d'évaluation des propositions

Les propositions seront évaluées en fonction des catégories générales suivantes :

Critères	Pondération (% du total)
Viabilité de la proposition en vue d'atteindre les objectifs d'apprentissage et de respecter les délais	30 %
Impact	30 %
Gestion de projet et gouvernance	20 %
Budget	20 %

Échéancier

Date	Description
16 décembre 2021	Lancement de l'appel de propositions
16 décembre 2021 – 1 ^{er} février 2022	Période de soumission des propositions
6 janvier 2022, 17 h (HE)	Dernier jour pour envoyer vos questions à ipcurriculum@ecampusontario.ca
14 janvier 2022	Questions et réponses affichées sur le site Web d'eCampusOntario
1 ^{er} février 2022, 23 h 59 (HNE)	Date limite de présentation des soumissions
Février 2022	Processus d'évaluation
Mars 2022	Les consortiums ou les candidats retenus sont informés.
Février 2023	Soumission des résultats finaux du projet

Discussion

